

Bordeaux, le 25 juillet 2007

LES CRUS BOURGEOIS REPARTENT AVEC L'ALLIANCE

Les membres de l'Alliance des Crus Bourgeois du Médoc, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 24 juillet, ont approuvé à la quasi unanimité, le projet de « **Qualification Cru Bourgeois** » ainsi que la modification des statuts et du règlement intérieur de leur Syndicat.

A la demande de l'Etat Français, de créer un cadre réglementaire permettant de lever l'interdiction d'utilisation de la mention crus bourgeois,

A la demande des viticulteurs Médocains, préoccupés par la perte de l'utilisation de la mention Cru Bourgeois et dans l'attente d'une procédure de classement,

A la demande des marchés tant professionnels que grand public, en quête de qualité,

l'Alliance des Crus Bourgeois du Médoc proposera aux différents organismes et associations du Médoc, le projet de « Qualification Cru Bourgeois ».

Les grandes lignes de ce projet « Qualification Cru Bourgeois » :

- « Cru Bourgeois » redevient une mention de qualité
- Qualification délivrée par une obligation de moyen (audit réalisé sur les propriétés) et par une obligation de résultat (dégustation des crus présentés)
- Qualification annuelle délivrée par un organisme indépendant
- Examen accessible à tout cru du Médoc
- Objectif : être prêt pour le millésime 2007 (mise sur le marché en 2009)

Contact presse :

L'Alliance des Crus Bourgeois du Médoc
Thierry Gardinier – Président
Frédérique Dutheillet de Lamothe - Directrice

L'ALLIANCE DES CRUS BOURGEOIS DU MEDOC

12, rue d'Enghien

33000 Bordeaux

Tél. : 33(0)5.56.79.04.11 – Fax : 33(0)5.56.79.32.73

www.crus-bourgeois.com

alliance@crus-bourgeois.com